

Ce n'est point inutile à savoir. Quand un caissier parle aux courses, il faut s'attendre à tout. A force de manipuler l'argent des autres, on perd parfois la notion du tien et du mien, surtout quand l'appât du gain s'en mêle. Notons le cas de Monsieur Delorme dans ma mémoire. Peut-on prévoir si, un jour ou l'autre, je n'aurai pas à m'occuper...

Et tout un monde de probabilités s'agita dans son cerveau toujours en quête d'un délit et d'un coupable. Mais c'était un profond dissimulateur qui ne laissait transparaître ses pensées qu'au moment opportun.

Le caissier, toujours supputant les pronostics de son journal, allait poursuivre sa route sans se douter de la présence du policier: Merle lui toucha le bras.

L'autre, avant même de savoir qui l'arrêtait, froissa vivement le "Bookmaker" et fit un mouvement pour cacher le journal. Sans paraître s'apercevoir de cette manœuvre, l'agent de la Sûreté l'aborda d'un sourire aux lèvres:

— Charmé de la rencontre, cher monsieur, j'allais précisément chez vous, espérant vous y trouver à l'issue de votre déjeuner. Deux minutes de retard et je vous manquais, à ce que je vois.

L'autre, encore tout surpris, balbutia: — Oui, J'ai mangé à la hâte. Un travail pressé; une veille d'échéancé. Vous comprenez?

— Parfaitement. Aussi, pour ne pas vous retarder nous marcherons de conserve, si vous le permettez, et je vous dirai en deux mots de quoi il retourne.

— A vos ordres, ma femme m'a fait part de votre démarche d'hier. J'ai été vivement désolé quand j'ai su....

— Bast! Laissez. Ce sont les petits inconvénients de notre métier de courir après les gens. Mais je tenais à vous dire que, cette fois, j'ai fait bonne chasse. Je tiens notre homme.

— Qui?

— L'assassin et le voleur!

— Pas possible!

— Le mendiant, cher monsieur, le mendiant de Sevres, c'est lui qui a tué votre belle-mère. Il est sous les verroux.

— Etes-vous sûr, au moins?

— Nous avons les preuves.

— Hein! Que vous disais-je? fit le caissier en se rengorgeant.

— Vous avez montré plus de flair que moi, je l'avoue. Figurez-vous qu'en fouillant le drôle, ce matin, à l'arrivée au Dépôt, on a trouvé huit billets de cent francs, dissimulés dans la doublure de son paletot râpé.

— Jolie somme, pour un traîne-savates!

— Cette découverte a confirmé les soupçons que j'avais sur l'individu, qui ressemble, trait pour trait, au vagabond que vous m'aviez dépeint. Les billets étaient neufs et sortaient de la fabrique; des traces d'épingles indiquaient qu'ils avaient fait partie d'une liasse plus forte: un paquet de mille, probablement.

— Fort bien. Mais s'ils allaient provenir, par hasard, d'un autre vol?

— Attendez: J'ai prévu l'objection, et je vais y répondre. Savez-vous d'où je sors?

— Nullement.

— De chez maître Poitevin.

— L'avoué de madame Letellier?

— Juste, cher monsieur. Je lui ai demandé communication de son livre de caisse. Vous, qui êtes quelque peu de la partie, vous devez savoir que, chez un avoué, comme, du reste, cela se pratique dans les banques et les grandes maisons de commerce, nul billet de banque n'entre ni ne sort sans qu'on n'ait consigné, sur un registre "ad hoc," son extrait de naissance, c'est-à-dire le numéro d'ordre qu'il porte imprimé dans son cartouche.

— Parfaitement.

— Eh bien! Il appert de la consultation du livre de caisse de maître Poitevin, que les billets trouvés sur le mendiant concordent, chiffre pour chiffre, avec huit des billets que la pauvre madame Letellier a reçus de son avoué: série Z nos 1112 à 1119. Est-ce clair?

— On ne peut plus concluant.

— Que l'ordre, en comptabilité, est donc une excellente chose, n'est-il pas vrai!

Le caissier fit un signe approbatif.

— Voilà une faible portion de l'héritage retrouvé, mon cher héritier: huit cents francs sur cent mille! Maigre épave! direz-